

## ► Information générale

### Cours

<b>Titre</b>	Méthodes statistiques – pharmacologie II (3 crédits)
<b>Sigle</b>	PHL6064
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine, pharmacologie et physiologie
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2023
<b>Mode de formation</b>	Hybride (en présentiel et en ligne)
<b>Déroulement du cours</b>	Tous les mercredis, de 13h00 à 16h00 au local du pavillon Roger-Gaudry
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>

### Enseignant

<b>Nom et titre</b>	Guy Rousseau
<b>Coordonnées</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Disponibilités</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>

### Personne-ressource

<b>Nom, titre et responsabilité</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte. Pour ajouter un tableau identique à celui-ci, cliquez dans le tableau puis sur le + qui apparaît à la droite de la dernière ligne.</a>
<b>Coordonnées</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>
<b>Disponibilités</b>	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>

## Description du cours

**Description simple** Analyse de variance. Comparaison orthogonale et non orthogonale. Coefficient de corrélation : données de mesures, ordinales et nominales. Droite de régression. Analyse de covariance, factorielle, par carrés latins.

**Place du cours dans le programme** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Description détaillée** Cliquez ici pour entrer du texte.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Cliquez ici pour entrer du texte.

### Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

Département de pharmacologie et physiologie

PHL6064 – Méthodes statistiques – pharmacologie II (3 crédits)

Hiver 2023

Mercredi : 13h00 à 16h00

Local M-615 du pavillon Roger-Gaudry

## ► Calendrier

Séances	Contenus et activités	Professeurs
11 janvier Semaine 1	Hypothèse de recherche, valeur de "p", intervalle de confiance, erreurs alpha et bêta (2 groupes et mesures parallèles)	Guy Rousseau
18 janvier Semaine 2	Grandeur de l'échantillon, (3 groupes et plus)	Guy Rousseau
25 janvier Semaine 3	Analyse des données pour groupes multiples – Analyse de variance (remise devoir #1 - 5%)	Guy Rousseau
1er février Semaine 4	Analyse des interactions	Guy Rousseau
8 février Semaine 5	Régression linéaire et coefficient de corrélation Comparaison entre 2 courbes (remise devoir #2 - 5%)	Guy Rousseau
15 février Semaine 6	Analyse avec des covariables (ANCOVA)	Guy Rousseau
22 février Semaine 7	<b>EXAMEN INTRA</b>	Guy Rousseau
1er mars Semaine 8	<b>Semaine de relâche</b>	
8 mars Semaine 9	Analyses non paramétriques : comparaisons de proportions pour groupes parallèles et mesures répétées	Guy Rousseau
15 mars Semaine 10	Recherche clinique (Asynchrone)	Pierre Beaulieu
22 mars Semaine 11	La régression à multiples régresseurs et sélection de modèles (remise devoir #3 - 5%)	Guy Rousseau
29 mars Semaine 12	La régression logistique et courbe ROC (remise devoir #3 - 5%)	Guy Rousseau
5 avril Semaine 13	Étude de survie et analyse – Kaplan-Meier et log-rank (remise devoir #4 - 5%)	Guy Rousseau
12 avril Semaine 14	Étude de survie et analyse – Modèle de Cox	Jean-Philippe Lafrance
19 avril Semaine 15	<b>EXAMEN FINAL</b>	Guy Rousseau

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► **Évaluations**

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour effectuer une sélection.	Cliquez ici pour entrer du texte.

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
<b>Absence à un examen</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Dépôts des travaux</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Matériel autorisé</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Qualité de la langue</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	Mardi 24 janvier 2023
<b>Date limite d'abandon</b>	Vendredi 17 mars 2023
<b>Fin du trimestre</b>	Vendredi 28 avril 2023

### Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ( <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> ). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
<b>Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents</b>	<b>Cliquez ici pour entrer du texte.</b>

► **Ressources**

Ressources obligatoires

<b>Documents</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Équipement (matériel)</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Sites Internet</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Guides</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.
<b>Autres</b>	Cliquez ici pour entrer du texte.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
Services des bibliothèques UdeM	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>